L'ÉLEVAGE HIER ET AUJOURD'HUI

VERS DES ÉLEVAGES PLUS VERTUEUX ?

Quand la société s'en mêle

Les progrès de nos connaissances sur les capacités et les besoins des animaux, associés à une responsabilisation morale de l'homme à l'égard des animaux, nous invitent à une réflexion sur l'élevage que nous voulons demain.

REMISE EN CAUSE DU MODÈLE PRODUCTIVISTE

Depuis 50 ans, des lanceurs d'alerte critiquent et révèlent au grand public les pratiques de l'élevage jugées irrespectueuses de l'animal. **La production animale intensive ne correspond plus à l'image traditionnelle de l'élevage** (un peu fantasmée) et certaines images, aujourd'hui largement relayées sur les réseaux sociaux, sont choquantes pour le public.

Prise de conscience

Dès 1964, Ruth Harrison publie ***Animal Machines*** en Angleterre. Ses révélations conduisent à la première loi britannique sur le bien-être animal (1968). En France, le Pr Kastler, prix Nobel et ancien président de la LFDA, le Pr Nouët, président d'honneur de la LFDA, Michel Damien, journaliste, publient ***Le Grand Massacre*** en 1981. En réponse au scandale révélé et aux réactions officielles, l'éditeur mettra le livre au pilon.

Pour autant, le bien-être est-il lié au degré de confinement des animaux ? Alors qu'en intensif on retrouve des équipements performants, des ouvriers formés spécifiquement et une gestion optimisée, l'investissement personnel du travailleur dans chaque animal y est moins élevé. Plusieurs études montrent que **la qualité de la relation homme-animal diminue quand le nombre d'animaux augmente.**

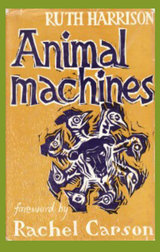

Animal Machines, Ruth Harrison (1964).

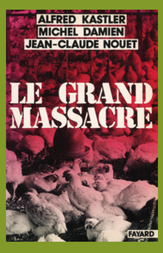

Le Grand Massacre, Pr Alfred Kastler, Pr J.C. Nouët et Michel Damien (1964).

ENRICHISSEMENT DU MILIEU

Une liberté fondamentale

Pour les protecteurs des animaux, l'expression des comportements normaux propres à l'espèce est particulièrement importante . **En élevage intensif, certains comportements sont difficiles, voire impossibles à exprimer pour les animaux.** Ceux-ci sont pourtant très motivés pour les réaliser (courir, sauter, creuser…).

Il en résulte une frustration comportementale qui peut avoir des effets néfastes, comme provoquer l'apathie ou des stéréotypies (mouvements répétitifs pour supporter le stress, comme ronger les barreaux d'une cage).

Le plus efficace pour permettre l'expression de comportements « normaux » reste l'accès libre au plein-air et au pâturage quand les conditions climatiques le permettent, comme le recommandent pour les bovins les experts de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA). Un environnement riche stimule intellectuellement les animaux. Néanmoins, l'accès au pâturage seul ne fait pas tout : il faut que sa gestion soit impeccable (abris, chemins praticables, rotations régulières afin de ménager la qualité des sols…).

UN LEVIER PUISSANT : L'INFORMATION DU CONSOMMATEUR

Comment concilier productivité et acceptabilité des modes d'élevage ? La mise en place de pratiques favorables au bien-être animal au-delà des normes imposées par la législation peut coûter plus cher et n'est pas toujours rentable pour le producteur. Afin d'encourager les élevages plus respectueux des animaux, le consommateur éthique doit être informé du mode d'élevage ou du niveau de bien-être que l'animal a connu pour **pouvoir agir par son acte d'achat.**

Les œufs : un modèle d'étiquetage au bénéfice des animaux.

Cet étiquetage offre aux consommateurs le choix entre des œufs élevés : 0) de façon biologique, 1) en plein-air, 2) au sol ou 3) en cage. Informés, les consommateurs ont pu ainsi favoriser les modes d'élevage « hors-cage ». Aujourd'hui, de plus en plus de distributeurs s'engagent à ne plus vendre d'œufs de poules élevées en cage, ce qui est une formidable victoire pour le bien-être animal (résultat d'une action de la Coalition des consommateurs, menée par la LFDA et l'OABA).

À retenir

L'élevage intensif pâtit d'une image de plus en plus négative. Privilégier la qualité plutôt que la quantité pourrait améliorer l'acceptabilité de l'élevage.

> « Les porcs devraient disposer d'un environnement correspondant à leur besoin d'exercice et leur nature 'fouineur'. […] Leur bien-être semble être compromis en raison de l'espace très restreint dont ils disposent. »
>
> Considérant 4 de la directive 2001/88/CE du Conseil sur la protection des porcs.

www.fondation-droit-animal.org

La Fondation Droit Animal Éthique & Sciences